

et Fiddine Rasseleur, 19 ans, sans profession. — Léon Romes, 25 ans, journalier, et Thérèse Jacquemyns, 26 ans, soigneuse. — Jules Baudumont, 27 ans, marchand de levure, et Maria Saily, 27 ans, bobineuse.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel sera célébré le jeudi 10 décembre 1874, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur **LOUIS DELPLANQUE**, époux de Dame Hortense Duprez, décédé à Roubaix, le 9 décembre 1873, à l'âge de 46 ans et 10 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 6 Décembre 1874.
Sommes versées par 121 déposants, dont 19 nouveaux, Fr. 15,806.
41 demandes en remboursement, 12,842.12
Les opérations du mois de Décembre sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

BOUQUET SAINT-ÉLOI. — La commission a l'honneur d'annoncer au public qu'elle exposera cette année un bouquet monstre mesurant 10 mètres de circonférence sur 3 mètres 30 centimètres de hauteur, du 6 au 14 décembre courant, au café Léopold, rue Nationale, 88, à Lille. M. Doroo Meire a été chargé par la commission de ce merveilleux bouquet.

Faits Divers

Dans l'après-midi d'hier, deux gardiens de la paix ont prélevé leur concours au commissaire de police du 14^e arrondissement pour opérer, 27, rue d'Alsia, la saisie de 940 paquets d'allumettes chimiques fabriquées en fraude et du matériel servant à cette fabrication. Un contrôleur des contributions indirectes assistait à cette saisie.

Un cas de léthargie fort curieux vient de reproduire chez un membre de la race canine. Un chien épagneul, appartenant à un négociant de Pithiviers, est tombé dans un profond sommeil, après une journée de chasse, le 11 novembre dernier, et depuis cette soirée il ne s'est pas réveillé. On le nourrit au moyen d'une sonde. Ce chien va être examiné au muséum de Paris.

Hier, à la fête de Montmartre, un hercule faisait de prestigieuses exercices avec des poids énormes; il les lançait assez haut en l'air et les rattrapait au vol. Depuis cinq minutes, il continuait cette effrayante jonglerie, lorsqu'il eut malheureusement une distraction. L'un des poids, lancé de travers, s'écarta de la ligne des autres et alla frapper à la tête un pauvre petit enfant de sept ans qui, écarquillant ses grands yeux bleus, regardait ce spectacle avec admiration. L'enfant tomba à la renverse, ensanglantant la boue de sa tête, fracassée, dans ses cheveux blonds. On juge de l'émotion causée dans la foule. Le pauvre petit se nommait Pierre Bobet; son père est un des employés du ministère de l'intérieur.

La Guienne annonce la mort de M. de La Seiglière, conseiller à la Cour de Bordeaux. M. de La Seiglière, qui a succombé subitement à la rupture d'une grosse artère des poumons, n'était âgé que de trente-quatre ans.

LES SUITES DU BAL MASQUÉ — Ferdinand L... âgé de dix-huit ans, fils d'un grand négociant de Rouen, chez lequel il est employé, s'était promis, depuis longtemps, de venir assister au premier bal masqué de la saison, à Paris. Donc, dès vendredi dernier, Ferdinand songea à ses préparatifs de départ, dont le principal consistait à se procurer l'argent nécessaire. Le moyen d'en avoir était tout tracé : puiser dans la caisse du papa. C'est ce qu'il fit; l'ayant, du reste, l'intention de prendre que la somme strictement nécessaire. Mais quand on prend on ne saurait trop prendre; ce jeune homme fit donc

passer de la caisse de son père dans sa poche une liasse de dix billets de banque de mille francs. Muni de ces dix mille francs, Ferdinand est arrivé à Paris et a passé gaiement son temps jusqu'à hier dimanche.

Vers trois heures du soir, ce jeune homme, devenu pensif et rêveur comme on l'est le lendemain d'un bal masqué, se promenait dans la galerie Beaujolois, au Palais Royal, lorsqu'il fut accosté par un monsieur escorté d'un sergent de ville, qui invita le fugitif à le suivre. C'était le correspondant de M. L... père, à qui ce dernier avait télégraphié de rechercher et de faire arrêter son fils. Ferdinand a été trouvé nanti d'une somme de 9,500 fr. On conviendra que si ce jeune homme a quelques défauts, on ne saurait lui reprocher de n'être pas économe.

On nous écrit de Toulon, le 7 décembre :
Le 2^e Conseil de guerre vient de prononcer l'acquiescement de Bellour et Gatto, qui avaient été condamnés, en octobre dernier, le premier à cinq ans de travaux forcés et le deuxième à cinq ans de prison par le premier conseil de guerre de Marseille. Les deux acquittés ont été immédiatement mis en liberté.

LES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS — Ce n'est pas seulement à Paris que les étudiants manifestent. Les élèves de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis) sont encore plus terribles que les nôtres. La directrice de l'Université des femmes s'étant rendue odieuse aux demoiselles qu'elle était chargée d'instruire, par des réformes désagréables pour leur liberté, les étudiants de l'Université résolurent de les venger. Ils habillèrent un mannequin en femme et lui placèrent sur la poitrine et sur les épaules un écriteau avec ces mots : Directrice de l'Académie des femmes.

Les étudiants portèrent ensuite ce mannequin devant les fenêtres de l'appartement de la directrice et y mirent le feu en poussant des cris de mort. Pendant que les étudiants dansaient en ronde autour du mannequin, d'autres jetaient des pierres, des bâtons dans les fenêtres de l'appartement de la directrice. Tous se retirèrent tranquillement. Le conseil de l'Académie a expulsé les principaux meneurs.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles :
On a parlé d'interpellations sur les affaires extérieures, sur l'Espagne notamment. Le ministre des affaires étrangères n'a été jusqu'ici avisé d'aucun projet de cette nature.

La candidature de M. Corne à la présidence du centre gauche est maintenue. Il est inexact que M. Corne décline cette candidature.

Ce matin a eu lieu, à Paris, au ministère du commerce, la première réunion de la sous-commission nommée hier par le conseil supérieur du commerce. La sous-commission a choisi pour président M. Pouyer-Quertier, et pour secrétaire M. Ancel. Elle a décidé d'appeler, jeudi, dans son sein M. Ozanne et M. Louis Passy, sous-secrétaires d'Etat aux finances, pour leur demander des renseignements sur l'état des négociations entamées avec les autres puissances contractantes au sujet de la révision des traités sur le régime des sucres, notamment la Belgique et l'Angleterre.

On nous écrit de Paris, 9 décembre 1874.
On assure que la gauche du nouveau conseil municipal de Paris, comprenant que ses actes peuvent avoir une grave importance au point de vue même de la politique du Maréchal, aurait décidé de porter à la présidence M. Leveillé.

Le rapport de M. Mathieu Bodet sur la situation financière du pays, annoncé par le message présidentiel va être prochainement distribué à tous les députés. Petite bourse du soir: 99 02 1/2.

Dépêches Télégraphiques

LA GUERRE CARLISTE.
Hendaye, 8 décembre, 4 heures, soir. — Depuis ce matin 8 h., le combat est engagé près d'Oyarzun entre les troupes libérales qui se dirigent vers la frontière et les carlistes.

En ce moment la canonnade est très violente.

L'ÉTAT CIVIL EN SUISSE.
Berne, 8 décembre. — Le conseil national a adopté aujourd'hui, par 72 voix contre 13, après une longue discussion, l'article 1^{er} de la loi sur l'état-civil et le mariage. Cet article porte que l'état-civil est de ressort des autorités civiles et que les officiers chargés des registres doivent être laïques.

Une opinion défendue uniquement par des protestants voulait ne pas interdire aux ecclésiastiques la tenue des registres. Cette opinion a réuni 13 voix.

INONDATION A ST.-PÉTERSBOURG.
Saint-Petersbourg, 8 décembre. — Un vent violent du Nord-Ouest poussé, pendant la nuit, l'eau à neuf pieds au-dessus du niveau normal. Les bas-quartiers de la ville sont en partie inondés. On n'a eu à déplorer aucune mort d'homme. Grâce à l'aide de la police, on est parvenu à loger mille personnes sans aide. Des cuisines ont été organisées par ordre de l'administrateur de la ville. L'eau est redescendue rapidement et tout danger est passé.

DES ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.
Alexandrie, 8 décembre. — Deux expéditions organisées par le gouvernement sont parties pour le Soudan. Chacune d'elles comprend 8 officiers européens, 12 égyptiens et 63 soldats. Elles examineront le pays situé entre le Nil et les provinces de Darfour et de Kordofan. Elles visiteront ensuite l'équateur à l'ouest d'Albert-Nyanza. Les deux expéditions dresseront des cartes et feront un rapport sur les pays qu'elles auront traversés.

LES NÈGRES
New York, 8 décembre, soir. — Les nègres, dit-on, renouvelleraient leur attaque sur Wicksbourg. Tous les citoyens armés des villes voisines sont venus au secours de la ville menacée.

DERNIÈRE HEURE
Paris, 9 décembre, 3 h. 15 min., soir.
M. Corne est nommé président du centre gauche par 53 voix sur 63 votants. Sont nommés vice-présidents : MM. Bardoux et Chadois.

COMMERCÉ
DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
Havre, 9 décembre.
(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Disponible calme et livrable, ventes 1,200 b. Georgie low chargeant, payés 88. Liverpool, 9 décembre.
(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 12,000 b. soutenu, livrable moins offert, reprise 1/16.

Avis divers
HAVRE, 8 décembre 1874. — Cotons — Les recettes continuent très fortes en Amérique, et elles pèsent sur le marché; nous avons eu aujourd'hui une demande limitée strictement aux besoins de la filature, et sans que l'on puisse signaler de baisse, il y a plus de facilité aux achats, surtout pour les Georgie. On a fait du tricot middling classé de cette sorte, à 95 fr., et du bary

low middling en mer, à 89 fr. — En Surate, on a aussi traité du fully good fair Broach, à 76 fr., à livrer par steamers de janvier-février et février-mars. — Le terme reste nominal et sans affaires. On a été d'ailleurs fort calme cette après-midi, et les dépêches de Liverpool qui nous arrivent à quatre heures signalent de la baisse.

Les ventes notées à quatre heures vont à 968 b.
Laines : Les cours sont fermes, dans la parité des prix de l'enche, et chaque jour on note quelque chose. Il a été fait aujourd'hui 66 b. Monte-Video, suint, à 230 fr.

LONDRES, 7 décembre. — Laines : Clôture des ventes; il y a plus d'animation qu'il y a une semaine les prix ne sont pas changés.

COMPOSITEURS
On demande de bons compositeurs typographiques, à l'imprimerie du Journal de Roubaix.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
DE
TARN-ET-GARONNE
Forges & Hauts-Fourneaux de B. unique

Société anonyme : Capital 800.000 fr.
ÉMISSION DE 5,000 OBLIGATIONS
avec affectation hypothécaire spéciale
Rapportant 18 francs d'intérêt annuel
PAYABLES LE 1^{er} MAI ET LE 1^{er} NOVEMBRE

Remboursables à 500 fr. en 50 ans
à partir du 1^{er} décembre 1875.

Ces Obligations sont garanties par une hypothèque sur les Forges et Hauts-Fourneaux de BERNIQUEL et sur les bâtiments dont la surface construite est d'environ 6.000 mètres, et sur le domaine de 20 hectares qui les environnent. Le produit des forges et hauts-fourneaux est évalué, selon un état d'ingénieur métallurgiste, à 300.000 francs, service des coupons et d'amortissement déduit.

PRÉ DÉMOSN 232 Francs
Payables 40 fr. en sous-coupons Fr. 40
50 à la répartition 50
50 fin janvier 1875, 50
50 fin février 50
42 fin mars et sous déduction du coupon de 9 fr. échéant le 1^{er} mai 33

Total 232 fr. somme nette à débours Fr. 223
Les souscripteurs qui se libéreront à la répartition jouiront d'une bonification de DEUX FRANCS.

En tenant compte de cette bonification et de l'intérêt échu sur le coupon du 1^{er} mai, le prix de l'obligation ressort à 227 fr. 50 c., ce qui constitue un placement de plus de 500, non compris la prime de remboursement.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
les jours 10, vendredi 11 et samedi 12 décembre.

(Au siège social, rue Clary, 7; Chez M. Alfred PAZ, banquier, rue Grand-Batelère, 10; Au Comptoir central de Paris, boulevard des Italiens, 9.)

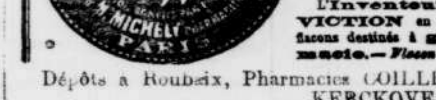
SONT REÇUS COMME ESPÈCES ET SANS COMMISSION
Toutes valeurs aux cours moyen du jour, et tous coupons échéant en JANVIER prochain.

Envoyer les fonds en billets, mandats, chèques, ou valeurs de Bourse, par lettres chargées, ou verser au crédit de M. ALFRED PAZ, dans toutes les succursales DE LA BANQUE DE FRANCE.

NEURALGIES (névralgies) MIGRAINES (non gastriques) OTALGIES (névralgies) MAUX DE DENTS (dents cariées)
AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très agréable et somptueusement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant. En même temps, elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APŒPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONFECTIONNEMENT et les dépouilles spéciales de l'œuvre destinée à garantir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple, 4 fr. — Flacon contenant triple, 10 fr.

Dépôts à Roubaix, Pharmacies COLLE et MONTAIGNE; à Tourcoing, pharmacie KERCKOVE, Petite-Place, 9.



ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES, COMMERCIALES ET AVIS DIVERS

Le JOURNAL DE ROUBAIX a désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et AUTRES PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES.

Publication légale

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Formation de société

Suivant acte reçu par M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, soussigné, le sept décembre mil huit cent soixante-quatorze, portant la mention suivante :
• Enregistré à Lannoy, le huit décembre mil huit cent soixante-quatorze, folio cent quatre-vingt-quatre, verso
• case deux. Reçu trois francs, dix centimes soixante-cinq centimes.
• (Signé) : RAVISÉ.

Il a été déposé au rang des minutes dudit M^e VALENDUCQ, l'un des doubles originaux d'un acte sous signatures privées en date à Roubaix du même jour; enregistré à Lannoy le huit dudit mois de décembre, folio seizante-sept, recto case deux, par M. Ravisé, receveur, qui a reçu deux cent quarante fr., et pour décimes soixante fr.

De ce dernier acte, il résulte :
Que M. CÉSAR-JOSEPH GRYMOPREZ, tisseur à Ron, demeurant à Roubaix;
Et M. Louis GRYMOPREZ, sans profession, demeurant au même lieu.

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation d'un tissage mécanique à façon. La durée de la société est de neuf années qui ont pris cours le premier décembre mil huit cent soixante-quatorze et finiront à pareille époque de mil huit cent quatre-vingt-trois; néanmoins, il est permis à M. Louis GRYMOPREZ seul de demander la dissolution de la société le premier décembre mil huit cent soixante-dix-sept.

Le décès de M. Louis GRYMOPREZ amènerait la dissolution de la société, mais cette société ne serait pas dissoute par le décès de M. CÉSAR-JOSEPH GRYMOPREZ. Le siège de la société est à Roubaix rue de l'Ermitage.

La raison et la signature sociales sont :
Joseph Grymonprez et fils.
Chacun des associés a la gérance de la société et peut faire usage de la signature sociale, mais elle n'engage la société que lorsqu'elle a pour objet des affaires qui l'intéressent.
En cas de décès de M. CÉSAR-JOSEPH GRYMOPREZ, ses ayant-droit resteront associés en commandite; M. Louis GRYMOPREZ restera seul associé en nom collectif et il aura exclusivement la gérance et la signature sociale.

Le capital social est fixé à deux cent quarante mille francs en immeubles, matériel industriel et fonds versés dans la caisse sociale.
Pour extrait conforme audit acte de société, dont deux expéditions ont été déposées le neuf décembre mil huit cent soixante-quatorze, l'une au greffe du Tribunal de commerce de Roubaix et l'autre au greffe de la justice de paix du Canton-Ouest de la même ville.
(Signé) : VALENDUCQ.

MEUBLES à vendre ou à Louer

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

ROUBAIX, rue de l'Alma A proximité de la gare et de la rue de Saint-Vincent-de-Paul.

Trois Belles MAISONS numéros 98, 100 et 102

à usage de rentier A VENDRE ensemble ou séparément, par suite de décès et pour sortir d'indivision.

L'an 1874, le Lundi 28 décembre, à trois heures de relevée, M^e DUTHOIT procédera en son étude à Roubaix, rue du Pays, à la vente publique dudit bien. 7855

Etude de M^e PIAT, notaire à Lille.
Nouveaux et Tourcoing
FERME
et 5 hectares 70 ares
de verger, prairies et labour
(occupation veuve Cépél-Bayart)

A vendre
Le Mercredi 30 Décembre, à 2 heures, en l'étude. 7863

Etude de M^e DOSSIN, notaire à Clécy (Calvados).

VENTE DU MATÉRIEL garnissant la Filature de Coton

de la Landelle, située à Clécy (Calvados), à 1 kilomètre de la gare de Saint-Rémy, (ligne de Caen à Laval.)

Le Lundi 4 janvier 1875, à 1 heure du soir, en la commune de Clécy, lieu de la Landelle, M^e Dossin, notaire à Clécy, procédera, à la requête de Mme veuve Jarril, à la vente aux enchères publiques de :
1 perroquet; 1 batteur anglais à 2 frappeurs et ventilateur; 1 batteur Schlumberger à 2 frappeurs et ventilateurs avec 4 rouleaux superposés; 13 cartes à chapeaux avec réunisseurs et couloirs; 6 cartes anglaises de Platt avec réunisseurs et couloirs; pierres à émeri montées et rouleaux

à émeri avec leurs supports; 3 bancs d'éclairage de 9 têtes chacun; 3 frotteurs gros et moyen de 64 fils chacun; 3 frotteurs en fin de 48 fils chacun; 1 presse à paquets; 10 renvideurs anglais de 504 broches chacun; 1 renvideur Schlumberger de 504 broches; 1 métier à la main de Dubus et Gallet de 540 broches; 9 dévidoirs.
Le tout avec pièces de rechange et en bon état
S'adresser pour visiter : à la filature, tous les jours de midi à 4 heures du soir. 7864

A VENDRE
Une Magnifique Brasserie parfaitement achalandée
S'adresser chez J. DESMET, rue d'Inkerman, 52. 7851

A louer une grande maison avec porte cochère, magasins, située rue du Fresnoy, derrière la gare.
S'adresser rue Fosse-aux-Chènes, n^o 45. 6597

A louer, à pouvoir en prendre possession le 1^{er} mars 1875, une grande et belle maison à étage, avec porte cochère, située Quai du Commerce, n^o 9. — S'adresser chez Lemesre frères, n^o 7. 7822

A VENDRE
A main ferme
Une maison rue Pellart.
Une, rue Daubanton.
Une grande et 2 petites, rue de l'Époule.
Une grande et jardin, rue du chemin de Fer.

Une belle campagne, située entre Tourcoing, et Roubaix le long de la route pavée, contenant 7000 mètres.
Une maison rue du Havre et une rue d'Inkerman.
Une ferme de 34 hectares, à dix minutes de Courtrai.
Une ferme de 20 hectares d'un seul bloc, touchant à Roubaix.
A louer
Une maison avec grande-porte, rue de l'Époule.
Une, rue Latine. Une, rue du Grand-Chemin.
Une, rue du Moulin Brûlé.
On demande à louer plusieurs maisons du prix de 500 à 800 fr. Et une de 2000 à 2500 fr., près de la Fosse-aux-Chènes, pour rentier. Ou demande à acquérir une belle maison avec jardin, pour rentier, de 50 à 70 mille francs. S'adresser à Jean-Bte Deplasse.

OBJETS à vendre
A vendre, une machine à vapeur verticale, de dix à douze chevaux, presque neuve;
Une machine à vapeur verticale de cinq à six chevaux presque neuve, avec générateur; prix: 1,500 francs;
Une grande quantité de transmissions et poulies, engrenages et chaînes cassinets nécessaires.
Une machine verticale de 20 à 25 chevaux. — S'adresser pour les conditions à M. Denutte, rue de l'Alma, 227. 6344